



Chers parents,

Les inscriptions pour les vacances de Février démarrent le Mardi 28 Janvier lors des permanences (et uniquement) les mardis et jeudis de 17h à 18h30. Le paiement se fera à l'inscription. Permanences dans la classe du rez de chaussé (salle créa) de l'école élémentaire. Afin garantir l'inscription de vos enfants prévoir si nécessaire :

*Dossier d'inscription (disponible en mairie ou sur le site internet)

*Fiche sanitaire

*Copie des vaccins

*Attestation assurance

*Numéro allocataire CAF

*Paiement (chèque, CESU, espèces, ANC).

Les tarifs sont disponibles dans les dossiers d'inscription ou sur le site internet de la mairie.

Cordialement

Aurore Breteau

Responsable périscolaire et extrascolaire